

Edition du "REVEIL DU NORD" 100, rue de Paris, Lille. Bureaux à PARIS 48, boulevard Beaumarchais (9^e)

Le Réveil

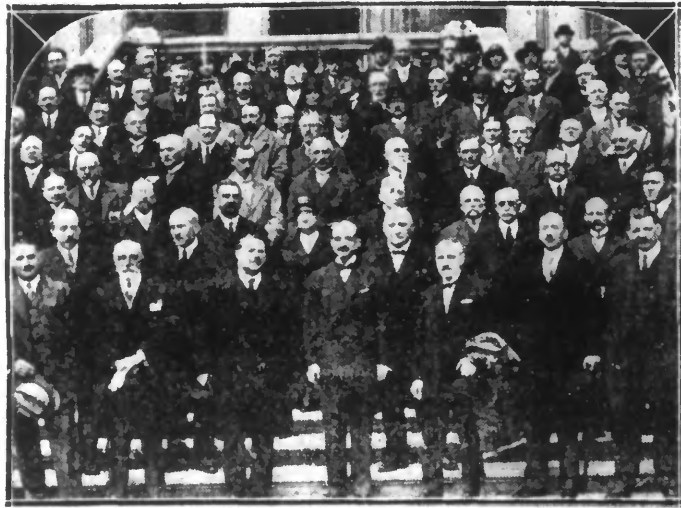
La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, rue de la Gare, 45. TOURCOING 8, rue Desarmont, 8.

LES DÉLÉGUÉS CANTONAUX DU NORD ont tenu leur Congrès hier à Lille

Au cours de la séance plénière, qui fut suivie d'un banquet, des vœux se rapportant à la fréquentation scolaire ont été adoptés.



Les délégués cantonaux réunis sur le perron de la Préfecture, après l'assemblée. On voit, au centre du premier plan, M. Langeron, préfet du Nord, ayant à sa droite : MM. Daniel-Vincent et Bercet, sénateurs et Sprit, adjoint au maire de Lille et à sa gauche : MM. Gahide, président de la Fédération du Nord ; Millot, député et vice-maire de Valenciennes et Châtel, recteur de l'Académie de Lille.

Dimanche à 9 h. 30, à la Préfecture du Nord à Lille, s'est ouvert le congrès des délégués cantonaux de la Fédération du Nord. La séance du matin a été présidée par M. Alfred Gahide, président de la Fédération du Nord. Le Congrès avait à examiner les deux importantes questions suivantes : 1^o Comment assurer une fréquentation scolaire régulière ; 2^o Comment rendre plus efficace le contrôle des écoles privées. Chaque question devait être discutée par une commission spécialement constituée.

La première commission, qui s'occupa de la fréquentation scolaire, était présidée par M. Desjardins, maire de Cambrai. Quant à la seconde commission, qui était présidée par M. Sprit, adjoint au maire de Lille, et qui devait traiter du contrôle des écoles privées, devant l'importance des travaux du Congrès et la complexité de la question, elle décida de renvoyer la discussion devant la commission d'arrondissement. Cette question sera soumise à l'examen des délégués cantonaux à une date ultérieure.

La séance plénière

À 12 heures, dans la grande salle d'honneur de la Préfecture, se tenait la séance plénière. Elle fut présidée par M. Roger Langeron, préfet du Nord. Au bureau, l'on remarquait la présence de MM. Daniel-Vincent, député, sénateur ; Millot, député ; Albert Châtel, recteur ; De Gossa, inspecteur d'Académie ; Louis Roujard, secrétaire général de la Préfecture du Nord ; Sprit, adjoint au maire de Lille ; Vandeweyer, vice-président du P. T. T. ; C. L. A. ; M. Gahide, président de la Fédération du Nord des délégués cantonaux ; Desjardins, maire de Cambrai ; Gondonnier, secrétaire général ; Darin, trésorier ; Dupré, Hayem, Demasny, Masson, Fardel, Cambeur, Banaïlle, Lohman, Trystraun, Clavière, Lefebvre, Colmant, Gilfont, etc., délégués cantonaux.

Après le rapport de M. Cordonnier, M. LANOÏN, préfet du Nord, prit la parole. Il félicita les délégués cantonaux du travail qu'ils ont fourni au cours de la tournée. Il déclara : « Il ne faut pas oublier MM. Gahide et Cordonnier, qui sont bien les animateurs de la belle œuvre que le Congrès des délégués cantonaux, d'instinct, que je suis un fervent partisan comme vous tous de l'obligation scolaire. Et il termina en déclarant ceci : « M. Cordonnier nous a fait remarquer que beaucoup de questions entraînent dans le cadre de la loi, nous ne pouvons mieux faire actuellement que de demander aux parlementaires présents de continuer leurs efforts à défendre ce qui regarde la loi dans notre idée ».

Les différents vœux

Nous donnons ci-dessous le texte des vœux adoptés à l'unanimité par l'assemblée : « Que, sans attendre l'adoption de nouvelles mesures législatives, les lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886 soient plus strictement appliquées ; « Que, notamment, l'inscription régulière des

enfants d'âge scolaire résidant dans chaque commune soit faite conformément aux articles 7 et 8 de cette loi et que, conformément à l'article 9, les parents et les personnes responsables des enfants quittant l'école avant 13 ans soient tenus d'en informer immédiatement le maire, celui-ci devant en aviser le maire de la nouvelle résidence ; « Que soit institué régulièrement un livret scolaire uniforme pour tous les enfants d'âge scolaire ; « Que les parents émigrant périodiquement soient tenus de déclarer leurs enfants d'âge scolaire à la mairie de leur résidence temporaire et d'y envoyer leurs enfants à l'école durant toute la durée de leur emigration ; « Que les inspecteurs du Travail continuent à contrôler strictement l'âge des enfants employés dans l'industrie et que ce contrôle soit étendu à l'agriculture ; « Que la fréquentation des enfants assistés mis en placement familial par les départements ou par des œuvres privées soit strictement surveillée ; « Que soient généralisées les mesures de police capables d'empêcher le vagabondage des enfants d'âge scolaire (intervention des agents de police et des gendarmes) ; « Que les Administrations académiques et préfectorales s'intéressent au fonctionnement des Commissions municipales scolaires et que des sanctions soient prises contre les maires responsables de leur non fonctionnement ; « Que les instituteurs publics et privés soient tenus de signaler régulièrement aux parents les absences et jouissent à cet effet de la franchise postale ; « Que les écoles de bateaux soient maintenues quand leur suppression rendrait pratiquement impossible la fréquentation régulière des enfants qui y résident ; « Que soit favorisé le développement des canlines ; « Que des allocations et avantages postaux soient accordés aux instituteurs des postes desherités ; « Que, dans les écoles primaires, l'horaire des classes ne soit pas uniforme et qu'il soit adapté d'après les besoins régionaux, ou locaux ; « Qu'aux dépenses de scolarité nécessaires pour les besoins locaux corresponde une prolongation de l'obligation scolaire aux enfants qui en ont bénéficié ; « Que les dérogations ne puissent être accordées qu'en cas de nécessité dûment contrôlée ; « Que soit aidé plus large soit accordée aux familles nombreuses et aux familles nécessiteuses ; « Que soit créée ou développée l'inspection médicale et organisée un service rapide de désinfection ; « Que soit assurée la salubrité des locaux scolaires ; « Qu'une aide plus large soit apportée à l'école en vue de la rendre plus attrayante ; « Que soit développé l'enseignement des ardoises, conformément à la loi de 1909 ; « Que soit organisé un enseignement post-scolaire obligatoire ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'INAUGURATION DE LA FOIRE DE PARIS



Nous avons annoncé hier, que la Foire de Paris, avait été ouverte samedi, à la Porte de Versailles et qu'elle avait été inaugurée par M. Flandin, ministre du Commerce. On a ici le ministre, accompagné des membres du comité directeur de l'exposition, visitant les stands. (W. W. Ph.)

L'assemblée générale de l'Union diocésaine de la Fédération nationale catholique a eu lieu à Lambersart-lez-Lille

L'assemblée générale de l'Union Diocésaine de la Fédération Nationale Catholique eut lieu dimanche, à 15 heures, sur le terrain de l'Iris-Club Lillois, à Lambersart-lez-Lille, sous la présidence de Mgr Liénart, évêque de Lille. Des milliers de personnes, venues de tous les points de la région, participèrent à ce meeting en plein air, au cours duquel de nombreux discours furent prononcés. Parmi les personnalités politiques assistant à ce meeting, on remarquait : MM. Groussau, René Faure, Des Rotours, députés ; Degroote, Guibaut, Scalbert, conseillers généraux ; de Montalbert, Catoire, Thellier de Poncheville, conseillers d'arrondissement.



EN HAUT : Un coin du stade pendant le discours de Mgr Liénart, évêque de Lille, que l'on voit en médaillon. — EN BAS : La tête du cortège arrivant devant l'église du Sacré-Cœur.

M. TARDIEU a présidé hier dimanche, à Lyon, le banquet des Anciens Combattants

Il a fait appel à la solidarité nationale pour l'œuvre que le pays doit poursuivre

Par une matinée magnifique, dans le cadre de verdure du parc de la Tête d'Or, à Lyon, sur les bords du Rhône, qui roule autour d'un des îlots torrentueux, se déroula le banquet de l'Union Nationale des Combattants, devant le monument élevé aux enfants du Rhône déshérités de la patrie.

M. André Tardieu, président du Conseil, accompagné de MM. Champetier de Ribes, ministre des Pensions ; Valette, préfet du Rhône, et du général Serigny, gouverneur militaire de Lyon, arriva à 11 h. 35. Le 92^e régiment d'infanterie alpine rendit les honneurs avec drapeaux et musique. Quand M. André Tardieu descend d'automobile, devant le monument, la foule nombreuse, qui attendait massée derrière les troupes, acclame le président du Conseil.

Le salut de M. André Tardieu aux Anciens Combattants

M. André Tardieu salue le drapeau et dépose au pied du monument une gerbe de fleurs. Le cortège des congressistes de l'U.N.C. arrive à cet instant. M. André Tardieu se porte à la rencontre des anciens combattants ; il serre la main à MM. Henri Rossignol, président de l'Union Nationale des Combattants ; Humbert Isaac, président du groupe du Rhône ; Edouard Herriot, maire et député de Lyon ; Michakopoulos, ministre des Affaires étrangères de Grèce ; Politis, ministre de Grèce, etc.

Les grandes décisions obtenues des Chambres

Le président du Conseil fait ensuite un magnifique exposé du relèvement du droit de la guerre, puis déclare : « J'ai le droit de dire que nous avons obtenu, par nos méditations, par nos efforts de gouvernement ont subi, et le ne m'en plains pas, assauts plus vides que moi depuis sept ans. Or, toutes les grandes décisions que j'ai demandées aux Chambres et obtenues d'elles : les lois sur les biens, les lois sur le sucre, les lois sur les vins, le budget, les dégrèvements, l'approbation de notre programme pour la conférence de Londres, la ratification des accords de La Haye, la retraite du combattant, les pensions sociales, toutes ces décisions ont à mon appel, réuni dans les deux assemblées si divisées, ou bien l'unanimité des suffrages, ou bien des majorités de plus des trois quarts. Il y a par conséquent des vérités communes qui s'imposent, en pleine liberté des partis, pour le bien général. C'est au service de ces vérités, non seulement comme critiques vigilantes, mais comme animateurs de l'opinion, que je voudrais désormais vous voir ».

Le banquet de 3.000 couverts

M. André Tardieu, après avoir assisté au défilé des anciens combattants, remonte en automobile et à travers le Parc de la Tête d'Or se rend à la salle du banquet qui clôture le congrès. Ce banquet, qui réunit plus de 3.000 convives, est servi dans la grande salle centrale du Palais de la Ville, des Expositions, magnifiquement décoré pour la circonstance. Le coup d'œil de la salle est vraiment grandiose. La musique joue des airs patriotiques et les congressistes chantent : « Vive Tardieu ! Vive la France ».

Nos buts nationaux

« Paix intérieure et paix extérieure ; organisation, pour les hommes et pour les peuples, du droit, qui est la force ordonnée ; justice sociale et justice internationale ; aménagement et développement de la sécurité de la République de la France ; défense des finances publiques, qui sont le bien de tous, contre les egoïsmes individuels ou collectifs ; mise en œuvre de nos ressources météorologiques et coloniales en vue d'une plus grande indépendance économique et de la réduction des prix. Voilà pour les 15 ans qui viennent, des buts nationaux qu'un Français ne peut répéter sans trahir à la fois son devoir et son intérêt ».

Les discours du Président du Conseil

M. André Tardieu prenant la parole, rappelle ce que furent les anciens combattants, si loyaux et si braves, tout en défendant votre unité contre les risques de rupture politique, à affirmer votre conception de la paix à l'extérieur et à l'intérieur. C'est cette conception qu'il faut désormais traduire en actes. Vous avez d'abord revendiqué, en affirmant leur portée morale, les garanties que vous devez le pays. Le pays vous les devait, parce que vous avez sauvé son existence, son honneur et ses biens. C'était votre droit de le réclamer. La France entière l'a compris. Après dix ans, le résultat est sous nos yeux, et les budgets prochains consacreront 10 % des ressources nationales à aider les 10

Les buts nationaux

M. Tardieu parle ensuite des « crises » qui ont précédé la guerre, en France et dans toute l'Europe. Il ajoute : « Regardez la carte d'Europe de 1913, n'est-ce pas une réduction de l'Europe de 1914, réduction d'assiette et de production de richesse. La révolution russe a près de la moitié de sa superficie et diminué d'autant ses facultés de rebondissement. Le principe des nationalités, prémisses de nos libertés et de notre victoire, a morcelé, en mettant sur la carte, des millions de terres, des unités économiques. Plus que tous autres nous avons souffert : car nous avons fourni le champ de bataille. Hapetous-nous, toutes les classes, nous avons donné des millions de blessés, et sechons, pour affermir nos courages, nous replaçons sur cette échelle d'horreur ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

DEUX GRANDES ÉPREUVES CYCLISTES avec le concours du "Réveil du Nord"

Ce sont le 2^e Paris-Somain et le 3^e Grand Prix de Fourmies qui ont obtenu hier, dimanche, un magnifique succès populaire



Les organisateurs du deuxième Paris-Somain et les délégués de l'U.V.F. au contrôle de départ devant la gare aérienne du Tourcoing. En médaillon, de gauche à droite : Hanelare, qui s'arriva premier, mais fut déclaré par suite d'une erreur de parcours ; Mathon qui se classa deuxième et Henri Coplo, premier.

(LIRE LES COMPTES RENDUS DES DEUX ÉPREUVES EN « JOURNÉE SPORTIVE »)

Les Fêtes de l'Union des Sociétés mutualistes DES P. T. T. DU NORD

Organisées à Lille, elles se continueront hier par un grand banquet et un concert

La fête de l'Union des Sociétés Mutualistes des P. T. T. du Nord, qui débuta samedi par un bal très réussi, se continua dimanche à l'Hôtel Marechal, de Lille, à 13 h., par un grand banquet amical, présidé par M. Belin, chef-adjoint du cabinet du ministre des P. T. T.

Après le banquet, un grand concert de charité eut lieu au Théâtre Sébastien au profit de la Société de secours aux veuves, orphelins, incurables et victimes de la tuberculose dans les P. T. T. C'est une fort belle chose. Soyez assurés que je demanderai à M. Mallarmé de faire hâter la part contributive que vous attendez. Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette œuvre.

Un concert de charité

Après le banquet, un grand concert de charité eut lieu au Théâtre Sébastien au profit de la Société de secours aux veuves, orphelins, incurables et victimes de la tuberculose dans les P. T. T. C'est une fort belle chose. Soyez assurés que je demanderai à M. Mallarmé de faire hâter la part contributive que vous attendez. Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette œuvre.

Un groupe de membres de l'Union des Sociétés Mutualistes des P.T.T. Nord.



Un groupe de membres de l'Union des Sociétés Mutualistes des P.T.T. Nord. On voit, au centre, M. Jozson, président de l'Union Mutualiste des P.T.T., ayant à ses côtés, M. Belin, chef-adjoint du Ministère des P.T.T., et à sa gauche, M. Dacy, directeur des P.T.T. - LIRE.

Un concert de charité

Après le banquet, un grand concert de charité eut lieu au Théâtre Sébastien au profit de la Société de secours aux veuves, orphelins, incurables et victimes de la tuberculose dans les P. T. T. C'est une fort belle chose. Soyez assurés que je demanderai à M. Mallarmé de faire hâter la part contributive que vous attendez. Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette œuvre.

Un aviateur militaire anglais a fait une chute mortelle

Un télégramme censuré en provenance de Lahore annonce qu'un avion militaire anglais qui participait à des opérations de représailles contre des tribus en révolte sur la frontière de l'Inde, est tombé en route sur le territoire de la province de l'Inde, et que le lieutenant pilote Frowd qui se trouvait à bord de l'appareil a été tué. C'est le troisième accident mortel de ce genre qui se produit depuis une quinzaine de jours. Ces accidents coûtent la vie à trois officiers et deux sous-officiers britanniques.

Le meeting aérien de Tunis, marqué par un accident mortel

En présence de M. Manceron, résident général ; A. Ahmed Pacha, bey de Tunis, et de ses ministres, et de la plupart des personnalités du protectorat, s'est déroulé le meeting aérien auquel participèrent, avec l'armée et la marine, les avions et hydravions civils et les dirigeables de la marine.

Un aviateur militaire anglais a fait une chute mortelle

Un télégramme censuré en provenance de Lahore annonce qu'un avion militaire anglais qui participait à des opérations de représailles contre des tribus en révolte sur la frontière de l'Inde, est tombé en route sur le territoire de la province de l'Inde, et que le lieutenant pilote Frowd qui se trouvait à bord de l'appareil a été tué. C'est le troisième accident mortel de ce genre qui se produit depuis une quinzaine de jours. Ces accidents coûtent la vie à trois officiers et deux sous-officiers britanniques.

Le meeting aérien de Tunis, marqué par un accident mortel

En présence de M. Manceron, résident général ; A. Ahmed Pacha, bey de Tunis, et de ses ministres, et de la plupart des personnalités du protectorat, s'est déroulé le meeting aérien auquel participèrent, avec l'armée et la marine, les avions et hydravions civils et les dirigeables de la marine.